

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

AVRIL 2009

IMPORTANTES INONDATIONS AU DÉBUT D'AVRIL

Au cours de la fin de semaine du 5, 6 et 7 avril, les équipes du service d'incendie et de la voirie municipale ont coordonné leurs efforts face à la crue des eaux.

Dans le secteur de Saint-Rémi et de Rockway-Valley, plusieurs chemins ont été fermés : la route 323, le chemin Rockway-Valley, le chemin des Rapides et le chemin St-Louis. Dans le secteur Vendée, des ponceaux ont été lavés par la crue; les plus importants se situaient sur le chemin du Lac-de-la-Sucrierie.

Compte tenu de l'impossibilité de desservir Vendée en cas de feu ou de désastre, des ententes ont été prises avec les services de municipalités de l'Outaouais.

La municipalité a été reconnue comme zone sinistrée. Tous les contribuables qui désirent réclamer des biens essentiels auprès du gouvernement peuvent le faire en communiquant avec l'hôtel de ville au 819-681-3372 poste 5200.

Les dommages causés par le coup d'eau sont approximativement de 65 000 \$. Cette somme devra être assumée en grande partie par le budget municipal.

Les programmes gouvernementaux n'assument qu'une partie des coûts.

UN NOUVEL ORGANISME « ICI VENDÉE »

Dans le cadre des projets de revitalisation des villages, le Comité de revitalisation de Vendée s'est transformé en organisme à but non lucratif « O.S.B.L. ». Le président M. Louis Beaudoin a officiellement signé les lettres patentes de l'organisme sous le nom de « **ICI VENDÉE** ». La première réalisation de ce groupe sera le 27 juin prochain avec la « **FÊTE AU VILLAGE** » à Vendée.

Saint-Rémi tiendra sa première réunion au cours du mois de mai prochain. Plusieurs personnes intéressées formeront le groupe de travail. La formation de ces groupes de réflexion s'inscrit dans la nouvelle orientation du Pacte Rural.

ADHÉSION AU PROGRAMME « BLEU LAURENTIDES »

Le conseil a recommandé l'embauche d'un étudiant dans le domaine de l'environnement. Le représentant jouera un rôle de conseil et de support auprès des propriétaires situés en particulier dans la bande riveraine.

Plusieurs associations de lacs ont fait appel à leurs conseils dans le passé. De plus, le programme de vérification de fosses septiques sera actualisé au cours de l'été prochain.

IMPLANTATION DE LA HAUTE VITESSE

L'achat des antennes nécessaires au démarrage de la diffusion d'internet haute vitesse est débuté. La première phase d'implantation devrait débuter en mai et juin 2009 et s'étalera jusqu'à l'automne 2010. À l'automne 2010, 85% du territoire de la municipalité devrait être couvert. Depuis avril 2009, l'accès à des subventions d'implantation est disponible, ce qui pourrait accélérer la réalisation.

REMISE EN FORME DU SENTIER INTER VILLAGE ST-RÉMI - VENDÉE

Dans le cadre du programme de subvention Volet II, le Conseil municipal désire remettre en forme le sentier inter-village dont une partie n'a pas été détruite par la coupe de bois et la machinerie sylvicole.

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a demandé un relevé G.P.S afin de l'inscrire comme sentier à protéger. L'inspecteur M. Guylain Charlebois a déjà transmis les coordonnées.

Le programme Volet II permettra une aide financière pour le rendre conforme.

LE PROGRAMME MIEUX CONSOMMER D'HYDRO-QUÉBEC A RAPPORTÉ 3 425 \$ À LA MUNICIPALITÉ

Environ 30% des résidents et résidentes ont répondu au questionnaire d'Hydro-Québec sur l'efficacité énergétique. Chaque réponse, par courrier ou par internet, rapportait à la municipalité de

30 \$ à 35 \$. Ce montant de 3 425 \$ doit servir à l'amélioration des parcs.

INSCRIPTION DU LAC DE LA MINE AU PROGRAMME PROVINCIAL DE VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le lac de la Mine a été inscrit au programme provincial de la vérification de la qualité de l'eau. Ce programme vise la prévention contre les algues bleues. Il permettra entre autre le suivi sur la concentration de phosphate dans le lac.

ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM (ABAT POUSSIÈRE).

L'abat poussière sera bientôt disponible et sera épandu dès que les conditions climatiques seront adéquates.

FESTIVAL ÉQUESTRE À SAINT-RÉMI LES 12-13 ET 14 JUIN 2009

Pour la quatrième année, le Festival équestre s'installe à Saint-Rémi. Cette année, il aura lieu les 12-13 et 14 juin. Cet évènement a toujours connu un franc succès et toute la population est invitée à cette manifestation.

RÉFECTION DES PATINOIRES À SAINT-RÉMI ET À VENDÉE

Les patinoires de Saint-Rémi et de Vendée seront refaites à neuf. Le Conseil a demandé un règlement d'emprunt pour les réaliser cette année. Le règlement d'emprunt sera remboursé en grande partie par le Pacte Rural jusqu'en 2011. Le programme d'infrastructure sportive du gouvernement financera l'autre partie.

LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL SE TIENDRA À VENDÉE.

Le Conseil tient deux réunions par année à Vendée, la dernière réunion a eu lieu au mois de novembre 2008. La prochaine réunion se tiendra le 11 mai prochain au centre communautaire Cyrille-Garnier.

Bernard Lapointe
Maire

OFFRE D'EMPLOIS CAMP DE JOUR

Coordonnateur(trice) : Planifier, organiser, superviser et participer à la réalisation des activités du camp de jour. S'assurer de la sécurité et du bien-être des enfants.

Conditions de travail : 35 heures/
semaine, du 29 juin au 21 août.
Salaire horaire 11 \$.

Exigence : Être étudiant(e) âgé(e) de 16 ans et plus le 29 juin.

Qualités personnelles : Capacité pour le travail en équipe, autonomie, esprit d'initiative, sens des responsabilités, leadership.

Moniteur(trice) : Sous la supervision du coordonnateur(trice), organiser et réaliser des activités culturelles et sportives pour des enfants de 5 à 12 ans et assurer leur sécurité.

Conditions de travail : 35 heures/
semaine, du 29 juin au 21 août.
Salaire horaire 9,50 \$.

Exigence : Être étudiant (e) âgé (e) de 16 ans et plus le 29 juin.

**Faites parvenir votre curriculum vitae
au bureau municipal, avant le 22 mai**

CONCOURS FESTIVAL COUNTRY

Les 12-13 et 14 juin 2009 aura lieu le Festival Country. Pour cette occasion, un concours est lancé pour la décoration de votre maison ou de votre terrain. Trois prix seront remis, 1^{er} prix 100 \$, 2^e prix 50 \$ et 3^e prix 25 \$ pour les plus belles décorations.

Si vous avez des idées pour que cet événement soit une réussite, n'hésitez pas à nous le faire savoir en déposant votre nom et votre numéro de téléphone ainsi que votre idée dans une boîte installée à cet effet au Dépanneur St-Rémi.

Voilà l'occasion de passer une belle fin de semaine en famille ou entre amis et en même temps d'aider les Loisirs de St-Rémi et le Service d'incendie de la municipalité à faire de cet événement une réussite.

HORAIRE DE LA MAISON DES JEUNES.

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, la maison des jeunes sera ouverte pour le mois d'avril et de mai.

Mercredi : 19h à 21h

Jeudi : 19h à 21h

Vendredi : 19h à 21h

COURS DE GARDIENS AVERTIS

Pour tous les jeunes de plus de 11 ans désirant suivre un cours de gardiens avertis à la maison des jeunes, veuillez communiquer avec Madame Sylvie Piché au (819) 687-2754

PROCHAINES CONFÉRENCES

Le Comité Santé de Vendée tiendra des conférences au Centre communautaire Cyrille-Garnier. Le 1er mai 2009 sur Mourir à domicile et le 5 juin 2009 sur cuisiner santé dès 9h30.